

Contrat municipal 2020-2026

Pour une ville durable, solidaire et attractive au cœur d'une agglomération dynamique et innovante

1. Une ville écologique et durable

- Agir pour le développement durable
- Développer la participation citoyenne
- Faciliter les mobilités

2. Une ville solidaire et civique

- Défendre le pouvoir d'achat
- Agir pour une ville solidaire
- Améliorer et développer l'habitat
- Assurer la tranquillité et la sécurité des habitants
- Favoriser la réussite éducative
- Agir pour une jeunesse citoyenne

3. Une ville attractive

- Poursuivre des aménagements de qualité
- Favoriser l'attractivité commerciale et urbaine
- Partager la culture
- Soutenir l'action sportive
- Villeneuve, ville-centre d'une agglomération dynamique et innovante
 - > Développer économiquement et durablement le Grand Villeneuvois
 - > Innover et se former en Grand Villeneuvois
 - > Promouvoir le territoire



1. Une ville écologique et durable

► AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1 - Planter au moins 1000 arbres pendant le mandat.**
La plantation massive d'arbres aux espèces diversifiées est le moyen le plus efficace pour une ville de lutter contre les effets du réchauffement climatique.
- 2 - Végétaliser des rues et places.**
- 3 - Définir l'atlas de la biodiversité par le biais d'une démarche participative** et obtenir le label « Capitale de la biodiversité ».
- 4 - Proposer un itinéraire « éco-citoyen »** à l'attention des écoles.
- 5 - Définir au niveau de l'agglomération un Projet Alimentaire Territorial** pour structurer les filières de producteurs locaux et alimenter la restauration collective.
- 6 - Instaurer 50% de produits bio et locaux dans la restauration scolaire.**

► DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

- 7 - Mettre en place un budget participatif** concernant des projets d'investissement proposés par des citoyens et/ou des associations.
Les projets feront l'objet d'une étude de faisabilité par les services municipaux et d'une estimation. Ils seront ensuite soumis au vote des citoyens.

Réunion de quartier à Eysses



8 - Désigner un élu spécifiquement chargé de la participation citoyenne en lien avec les services municipaux.

9 - Créer un conseil consultatif des Aînés.

► FACILITER LES MOBILITÉS

10 - Promouvoir les modes de déplacements doux et garantir la gratuité des transports urbains et scolaires.

11 - Mettre en place un service gratuit de transport à la demande (Elios Pro) pour les 2500 salariés qui fréquentent les zones d'activité.

12 - Développer le maillage de voies cyclables en suivant le Schéma d'aménagement des voies cyclables défini au niveau de l'agglomération du Grand Villeneuvois.

Voie verte



2. Une ville solidaire et civique

► DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT

13 - Ne pas augmenter les taux des impôts communaux

En 2014, nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter les taux des taxes communales. Nous avons tenu notre engagement, et nous prenons le même pour le prochain mandat.

14 - Maintenir la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Nous nous engageons à maintenir la gratuité des TAP tant que l'Etat maintiendra sa contribution.

15 - Maintenir la gratuité des transports en commun et scolaires

Nous sommes la seule collectivité du Département à avoir mis en œuvre cette gratuité depuis 2018.

► AGIR POUR UNE VILLE SOLIDAIRE

-> Seniors

16 - Proposer des ateliers de la Maison des Aînés dans le quartier d'Eysses.

17 - Soutenir la construction de logements intergénérationnels.

-> Inclusion numérique

18 - Développer et soutenir les projets d'inclusion numérique pour faciliter l'accès de tous aux services en ligne et lutter contre la fracture numérique.

19 - Mettre en place une plate-forme numérique d'archivage de documents à l'attention des personnes âgées ou en situation de fragilité, pour leur permettre de sécuriser et de classer leurs documents administratifs et personnels.

-> Accompagnement du handicap et lutte contre les discriminations

20 - Soutenir et accompagner le projet de création d'un Pôle d'accueil pour des jeunes autistes sur le site de la maison des Fontanelles.

21 - Poursuivre les travaux d'accessibilité pour rendre la ville plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

22 - Soutenir des campagnes de sensibilisation pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

-> Santé

23 - Etudier la possibilité de créer un centre de santé accueillant des médecins salariés.

Transports publics gratuits



-> Services

24 - Créer, à l'initiative de la commune, **un réseau entre particuliers pour la garde des animaux domestiques**, qui pourra évoluer vers une association.

► AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'HABITAT

25 - Poursuivre la lutte contre les logements insalubres en instaurant dans les secteurs les plus sensibles **un permis de louer**.

26 - Soutenir les programmes d'accession sociale à la propriété.

27 - Soutenir les programmes de construction de logements sociaux.

Résidence Sully 2



► ASSURER LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

28 - Renforcer la présence de la police municipale dans les lotissements.

29 - Prolonger le dispositif de présence de la police municipale les vendredis et samedis soirs d'été jusqu'à 23 heures.

30 - Renforcer les missions de médiation de la police municipale.

31 - Mettre en œuvre le contrat de lutte contre les violences faites aux femmes et poursuivre les actions de fond conduites avec les partenaires (par exemple : soutien de la Maison des Femmes, cellule de veille pour répondre aux situations d'urgence, renforcement de la prévention auprès des jeunes, etc.).

32 - Développer le partenariat entre la Ville et l'Éducation nationale pour renforcer les actions de prévention contre la délinquance auprès des mineurs.

Rue de Ribas réaménagée



33 - Renforcer les dispositifs et équipements de sécurité routière pour empêcher les vitesses excessives.

34 - Créer un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle de l'agglomération.

35 - Améliorer l'éclairage public avec des leds à détection et à faible consommation, notamment dans les parcs et jardins publics.

36 - Mettre en place un « Point Ecoute Tranquillité publique ».

Une adresse mail dédiée et un numéro de téléphone spécifique seront mis en service.

37 - Mettre en place un réseau de Citoyens Relais.

Il sera constitué d'habitants volontaires qui pourront alerter la municipalité sur des dégradations ou des actes d'incivilité dans leur quartier.

38 - Faire participer le Conseil citoyen.

Le Conseil citoyen est une instance participative qui traite des questions de politique de la ville sur le quartier prioritaire. Ce conseil sera consulté sur les questions de sécurité.

► FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

39 - Maintenir l'organisation du temps scolaire sur quatre jours et demi par semaine ainsi que la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires pour les familles, tant que l'Etat maintiendra sa contribution.

40 - Poursuivre la sécurisation des abords des écoles avec une signalétique adaptée.

41 - Poursuivre les travaux d'aménagement dans les écoles, notamment :

- créer une salle « rafraîchie » dans chaque école (plan canicule) ;
- rénover l'école Ferdinand Buisson ;
- aménager l'école Paul Bert (préau, sanitaires) ;
- installer un self-service à l'école Clément Marot.

► AGIR POUR UNE JEUNESSE CITOYENNE

42 - Créer un pass'conduite pour aider des jeunes à financer leur permis de conduire avec comme contrepartie une implication dans un travail d'intérêt collectif pour la commune.

43 - Développer la Maison des jeunes des Fontanelles.

44 - Conforter le dispositif des chantiers « Printemps Été Jeunes » en créant une session supplémentaire.

45 - Installer des équipements sportifs de plein air en concertation avec le Conseil municipal des Jeunes.

Nouveau skate parc



3. Une ville attractive

► POURSUIVRE DES AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ

-> Aménagements urbains

46 - Aménager les bords du Lot autour du musée de Gajac.

47 - Aménager la place Lakanal.

48 - Aménager le boulevard de la Marine.

-> Espaces verts

49 - Aménager un jardin public sur le site des anciens Haras.

50 - Aménager le square de l'ancien hôtel de ville.

► FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ

-> Activité commerciale et artisanale

51 - Créer des régimes d'aides au sein de l'agglomération pour favoriser l'activité commerciale (implantations / animations de centre-ville).

52 - Louer des magasins à des artisans d'art pendant les périodes estivales ou de fin d'année.

53 - Proposer des boutiques à l'essai pour l'ouverture de nouveaux commerces en centre-ville.

54 - Créer une application pour téléphone portable renseignant sur les commerces, les activités et les animations de la ville.

-> Vie associative

55 - Maintien du niveau global des subventions et du soutien logistique apporté par la mairie.

-> Cadre de vie

56 - Développer des endroits de convivialité en installant du mobilier urbain et des jeux pour enfants.

57 - Moderniser les équipements du service municipal Propreté.

58 - Créer un numéro vert « Propreté ».

-> Tourisme

59 - Créer des produits touristiques et culturels sur la programmation culturelle et d'animation villeneuvoise, en lien avec l'Office de tourisme du Grand Villeneuvois, et en s'appuyant sur le label « Pays d'Art et d'Histoire ».

60 - Aménager une aire d'accueil pour les camping-cars.

61 - Développer le tourisme de pêche et le tourisme équestre.

Le Lot en été



► PARTAGER LA CULTURE

-> *Pour des équipements accueillants*

- 62 - Restaurer le théâtre Georges Leygues.
- 63 - Agrandir la bibliothèque municipale.
- 64 - Créer un espace muséal sur l'archéologie à Eysses et en faire un atout touristique pour le territoire.

-> *Une action culturelle au bénéfice de tous*

- 65 - Maintenir la qualité de l'action culturelle villeneuvoise (programmation du théâtre Georges Leygues, du musée de Gajac, de la bibliothèque municipale, activités proposées au Centre culturel, parcours culturels auprès des écoles, médiation, etc.).

Théâtre Georges Leygues



- 66 - Développer le festival des Tréteaux de la Bastide pour lui donner un rayonnement national.
- 67 - Créer des expositions « immersives » au musée de Gajac.
- 68 - Proposer des expositions « hors les murs » en ville.

► SOUTENIR L'ACTION SPORTIVE

- 69 - Maintenir l'aide globale aux clubs sportifs.
- 70 - Rénover le gymnase de Courbiac.
- 71 - Engager la modernisation des équipements du site de la Myre Mory.
- 72 - Poursuivre l'entretien des équipements sportifs.
- 73 - Faire de Villeneuve, labellisée « Ville active et sportive », une « Terre de jeux 2024 » en vue des JO.
- 74 - Soutenir le sport santé.

► VILLENEUVE, VILLE-CENTRE D'UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE ET INNOVANTE

-> *Innover et se former en Grand Villeneuvois*

- 75 - Création d'un campus connecté en mettant à disposition des étudiants : des salles équipées pour suivre des formations supérieures à distance, et un accompagnement par des tuteurs.
- 76 - Soutenir la création d'un Fab'lab, en mettant à disposition du public un « laboratoire de fabrication ». Lieu ouvert équipé de machines-outils pilotées par ordinateur, il s'adresse à tous ceux qui souhaitent passer plus rapidement de la phase de concept à celui de déploiement d'un produit.

-> *Développer économiquement et durablement le Grand Villeneuvois*

- 77 - Créer un espace d'accueil unique pour les entreprises et les créateurs d'entreprise.
- 78 - Aménager des zones d'activités pour accueillir des entreprises.
- 79 - Soutenir la modernisation des commerces.
- 80 - Appliquer les orientations en matière d'aménagement commercial limitant le développement des commerces en périphérie pour un rééquilibrage commercial vers le centre-ville.
- 81 - Créer un comité consultatif de développement économique et durable.
- 82 - Favoriser les circuits courts et les producteurs locaux.
- 83 - Développer la collecte des bio-déchets.
- 84 - Créer une nouvelle déchetterie.
- 85 - Défendre le maintien des services publics sur le territoire.

-> *Promouvoir le territoire*

- 86 - Agir pour mieux faire connaître le territoire.
- 87 - Soutenir les projets d'aménagement touristique.
- 88 - Conforter le rayonnement du conservatoire Béla Bartók et de l'Ecole d'art André Malraux.